

M. FLEMING: Dois-je comprendre que lorsque Christie a réduit son prix d'un demi-cent à Montréal, *Canada Bread* a suivi?

M. LOFTUS: Oui.

M. LESAGE: Oui.

Le PRÉSIDENT: Vous devriez peut-être demander au témoin si d'autres compagnies ont suivi.

M. FLEMING: J'y venais justement.

M. LOFTUS: Je n'ai pas de données précises, mais je crois qu'elles ont imité ce geste en moins de 24 heures.

M. BEAUDRY: Puis-je poser une question?

M. FLEMING: J'ai presque fini.

Eh bien, je veux des précisions là-dessus. Est-ce le fruit de la concurrence — la réduction que vous avez mentionnée — ou est-ce le résultat d'une entente?

M. LOFTUS: Ah! non, d'aucune sorte d'entente. Notre gérant m'appela, si je me rappelle bien, vers 9 heures et 30 du matin et il me dit ce qui s'était passé au sujet de Christie. Je répondis: "Faites de même et aujourd'hui, si vous le pouvez."

M. FLEMING: Cela veut-il dire que les personnes distribuant le pain à Montréal aux prix de détail ont une plus forte marge de profit que ceux de la zone de Toronto?

M. LOFTUS: Non, non; la marge de Toronto est plus forte.

M. FLEMING: La marge de Toronto est supérieure?

M. LOFTUS: Oui.

M. FLEMING: Ce qui veut dire que même avant la récente hausse il existait une différence considérable entre les deux villes?

M. LOFTUS: Oui.

M. FLEMING: A quoi attribuez-vous cette différence entre les deux villes?

M. LOFTUS: Ces conditions différentes?

M. FLEMING: Oui, cette différence.

M. LOFTUS: Eh bien, à Toronto, l'escompte est de 2½ cents l'unité pour le pain de 24 onces. Je parle du pain régulier qu'on vend au détail de porte en porte et aux magasins. Ensuite, je crois qu'il y a une commission additionnelle de 5 pour cent au-delà d'un certain montant. Je pense que le montant de ventes est de \$140 par semaine, ou plutôt par mois, dans n'importe quel magasin. C'est une différence de 2 cents ou 2½ cents sur tout l'excédent de \$140 par mois. Est-ce que je me fais bien comprendre sur ce point?

M. BEAUDRY: Puis-je poser une question?

M. FLEMING: J'aurai fini dans un moment.

M. BEAUDRY: J'aimerais poser une question sur les prix montréalais.

M. FLEMING: J'ai presque fini. Je ne crois pas que vous saisissiez ma question. Je ne vous demandais pas d'établir de façon détaillée comment la différence s'est produite, mais je voulais savoir si vous pouviez expliquer brièvement au Comité la différence qui existe entre les deux villes. Je parle de la différence dans le prix, dans la marge de profit.

M. LOFTUS: Si je me souviens bien, c'est encore Christie qui est intervenue il y a deux ou trois ans en donnant dans la zone de Toronto une plus forte marge de profit aux épiceries de détail. Je crois que c'est comme cela que la différence a commencé. Est-ce la réponse que vous vouliez avoir?